

Déclaration liminaire au CSE du réseau France 3 du 4 mai 2022

Dialogue social : le geste et la parole

Les élections professionnelles sont passées, le CSE est constitué, nous ouvrons donc aujourd'hui un nouveau mandat. En espérant qu'il n'aura rien à voir avec le précédent.

Les dernières années, nous avons essuyé les plâtres des nouvelles instances Macron, nous avons subi l'instabilité managériale à la tête du Réseau, tandis que le corps social tout entier subissait le supplice de l'écrasement en termes de moyens et que l'entreprise montrait son incapacité à anticiper, prendre en compte et prévenir les risques en matière de santé au travail.

Partons-nous sur de nouvelles bases ? Permettez-nous d'en douter.

Certes nous avons entendu le discours volontariste du président, il y a 3 semaines, lors de la réunion constitutive de ce CSE, mais dans la foulée vous nous avez envoyé les huissiers ; on a du mal à suivre votre stratégie.

La direction a beau jeu de reprocher aux élus de n'avoir pas respecté les accords en désignant 8 membres à la CSSCT au lieu de 6, elle qui passe son temps à dévoyer sa signature et le code du travail. C'est un peu l'arroseur arrosé (ou l'hôpital qui se fout de la charité).

Il aura finalement fallu ce coup de force des élus pour obtenir le 7^e siège en CSSCT qu'ils réclament en vain depuis plus d'un an alors que les alertes se succèdent.

Apparemment le haut niveau de dialogue social dont se gargarise la direction de l'entreprise porte ses fruits : conflits d'interprétation sur les crédits d'heures des élus, le rôle des RP, négociation sur le fonctionnement des instances enlisée et renvoyée aux calendes grecques.

Face aux discours, on attend toujours les preuves. Doit-on rappeler quelques sujets qui fâchent ? Le projet immobilier d'Antibes à l'ordre du jour de cette réunion : un cas d'école en matière d'entrave et d'absence de prévention ; la gestion par la direction de la Fabrique des multiples alertes, en particulier celle sur le site de Bordeaux ; le rapport d'enquête de Rennes caché aux élus de ce CSE, au mépris des prérogatives de cette instance... Et on en passe.

Au cours de ces dernières années, les élus et les organisations syndicales n'ont pourtant pas été avares en propositions constructives. Mais la direction de FTV fait manifestement preuve de surdité.

Paris, le 4 mai 2022